L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 10 AOUT 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 10 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie; casimirs et draps.

Par Jos. Rosenthal, au No 16 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Le Plus Grand Obstacle au Succès de la Démocratie.

Nous ne connaissons rien de plus complet, de plus clair et de plus libéral que le programme voté par les Démocrates de l'Ohio dans leur dernière convention à Columbus. Après avoir déclaré que le parti ne cherchait à faire revivre aucune des questions résolues par la guerre, après avoir déclaré que ces questions étaient bien réellement mortes et que le parti n'avait nullement l'intention de les faire rentrer dans la politique militante en les disimulant [illegible] le moment [illegible] obscur de son drapeau afin de les retrouver debout dans un jour de victoire, le manifeste proclame toutes les libertés imaginables et la garantie de tous les droits civiles et politiques pour les hommes de toute race et de toute origine. Sous ce rapport le parti républicain ne saurait aller plus loin et il pourrait s'approprier comme siennes toutes les doctrines du parti démocrate de l'Ohio.

Il y a cependant un point sur lequel le parti républicain pourrait différer, c'est celui qui concerne l'indépendance des Etats sous la Constitution fédérale. Il ne s'agit pas ici de ce droit tel qu'on le comprenait avant la guerre, tel que le respectait M. Buchanan et tel qu'il avait été respecté par tous les commentateurs de la Constitution jusqu'à la déclaration de guerre faite par un seul homme, le président Lincoln. La déclaration de guerre faite par un homme seul, bien que beaucoup de révolutionnaires en fussent secrètement charmés, était d'autant moins justifiable que cet homme, le président Lincoln, ne représentait que la minorité du pays. Douglas, Bell et Breckinridge représentaient la majorité et même l'immense majorité et aucun de ceux qui votèrent pour eux, on peut le dire hardiment, n'aspirait à l'abolition de l'esclavage par des moyens violents; aucun d'eux ne voulait attaquer les institutions du Sud; aucun d'eux ne voulait toucher à la lettre ni à l'esprit de la Constitution fédérale. Une minorité seulement de ces démocrates ou de ces conservateurs, s'opposait à l'extension indéfinie de l'esclavage dans les territoires.

De ces démocrates, de ces conservateurs, qui votèrent pour Douglass, Bell ou Breckenridge, il n'en existe plus un seul politiquement parlant, et ce qui le prouve, c'est justement la dernière profession du parti représenté par la convention de Columbus. Il est vrai que dans cette convention, il ne pouvait être question que d'un seul Etat, mais on sait déjà que le programme est accepté par tous les autres Etats du Sud et du Nord, sans que nulle part il ait apparu le moindre signe de divergence ou de schisme. Du reste, il n'y aura plus moyen de s'y méprendre, ni de faire une fausse guerre d'interprétation, car la déclaration est ou ne peut plus claire, précise.

Le programme de Columbus dit en propres termes, que le parti démocrate appuye le gouvernement fédéral dans toute son autorité constitutionnelle et qu'il condamne toute nullification et sécession. Il ne s'agit donc plus que d'un droit de gouvernement local, d'indépendance administrative, opposé à tout système de centralisation qui détruirait cette indépendance, qui interviendrait, en outre, dans les affaires privées et nuirait à la liberté individuelle. Le manifeste dit encore, en propres termes, que le parti démocrate croit à l'aptitude du peuple à se gouverner lui-même, et qu'il repousse toute condition de cens ou de propriété soit pour exercer le droit de suffrage, soit pour remplir une fonction publique.

Nous avouons que c'est aller fort loin et, à nos yeux, cette profession dépasse les bornes d'une saine politique. Nous ne voyons pas grand inconvénient à admettre tout le monde à remplir des places. Celui qui n'est pas en état de se conduire lui-même, prend un assistant qui fait la besogne pour lui à la condition de participer aux émoluments que la place assure. Ainsi un imbécille peut être gouverneur et même un bon gouverneur à la condition de prendre un secrétaire habile. Cela s'est vu et se verra encore. Ainsi, un homme fort médiocre peut être président des Etats-Unis, à la condition de laisser tout à faire aux secrétaires d'Etat, jusqu'à la plus simple expression d'une opinion politique ou autre. C'est le rôle que joue Grant aujourd'hui. Mais on n'a pas remarqué assez que Grant se défendait par sa propre nullité même. Quand on le voit, on perd courage et l'on renonce à l'envie de traiter avec lui un sujet élevé. Cet effet a été produit sur les délégués louisianais lorsqu'ils se rendirent chez le président Grant, pour lui exposer les actes monstrueux d'usurpation commis en cet Etat avec l'appui des bayonnettes fédérales. L'incapacité de l'homme arrêta les arguments dont ils comptaient se servir, et les fit crever dans leurs bouches.

En pareil cas, l'incapacité d'un individu peut avoir des conséquences déplorables; mais en tout autre cas, cette incapacité ne fait de tort qu'à la place même, tandis qu'un droit de suffrage mal exercé peut ruiner tout un Etat.

C'est ce qui est arrivé au nôtre par l'adjonction de 70,000 affranchis à la classe électorale. Les habiles, les blancs, sont coupables de cette ruine, dit-on; nous ne le nions pas et nous le leur reprochons sans cesse; mais l'occasion fait le larron, et ces blancs, ces habiles n'auraient pu faire ce qu'ils ont fait si les Législatures eussent été composées de propriétaires ou d'hommes connaissant l'importance de leur mission. Quel est le sentiment qu'éprouveraient les Etats de New-York, de la Pennsylvanie, de l'Ohio, s'ils apprenaient un beau jour qu'ils auront à compter désormais, le premier de ces Etats avec 400,000 électeurs nègres, le second avec 300,000, et le dernier avec 250,000 électeurs de la même race? Croit-on qu'ils en seraient charmés et qu'ils n'y verraient pas un très grand, très grand péril social? C'est pourtant la situation que le Nord a faite au Sud et la condition de représentation qu'il lui a imposée et que le Sud est forcé de subir. Le Sud est donc par le fait du Nord, dans un péril social permanent.

Eh bien! ce péril, la Convention de Columbus vient de l'accepter au nom du parti démocrate de l'Ohio, et cette acceptation sera ratifiée, nous le croyons, par le parti démocrate de tous les autres Etats. Dira-t-on, après cela, que le parti démocrate n'a pas progressé, si toutefois c'est là un progrès? Dira-t-on qu'il n'a renoncé à aucun de ses préjugés, qu'il se nourrit encore de ses vieilles doctrines, qu'il ne veut rien apprendre et qu'il n'a rien appris?

Nous n'avons pas besoin de parler du reste du programme qui est bien le plus libéral que nous ayons jamais lu et qui laisse de beaucoup en arrière la politique républicaine avec ses monopoles, ses privilèges, son tarif de protection, ses concessions de terres et son favoritisme scandaleux. Tous les citoyens honnêtes des Etats-Unis et même les plus avancés en principes sociaux, peuvent se rallier au manifeste de la Convention de Columbus, qui ne peut avoir qu'un seul tort, celui de ne pas s'engager envers la troisième candidature de Grant.

Le Coryphée du parti républicain, Morton, ne veut pas s'y engager non plus. Morton, peut-être, joue la comédie; mais que ses vues, soient sérieuses ou non, il est bon de cons. ater, dès aujourd'hui, que le succès du parti républicain ne tient plus à ses principes mais à une considération de candidature seulement. C'est Grant! Grant seul qui empêche la désagrégation du parti. On veut de Grant, on tient à Grant, et l'on votera pour Grant parce qu'on croit que Grant sera élu une troisième fois. Otez Grant de là, qu'il ne soit plus question de lui pour candidat et le parti républicain s'en va en pièces et le parti démocrate reprend son empire. C'est pour cela que partout le parti républicain semble être décidé à porter Grant une troisième fois à la présidence. Cette résolution, prise trois ans d'avance, prouve que les Républicains ne sont plus sûrs d'eux-mêmes et qu'ils savent parfaitement qu'à égalité de chances, c'est-à-dire sans l'influence du pouvoir et de la prépondérance personnelle de Grant en leur faveur, c'est le parti démocrate qui est le plus fort. La candidature de Grant est donc le plus grand obstacle, très probablement l'unique obstacle, au succès de la démocratie.

LE CARILLON.—Nous félicitons nos confrères du *Carillon* sur le succès croissant de leur journal, succès dû à la verve spirituelle avec laquelle il est rédigé et qui lui vaut de nombreux lecteurs parmi ceux-là mêmes qu'il compte pour adversaires. Voici ce que nous lisons dans le dernier numéro du *Carillon*:

La générosité et—hâtons-nous de le dire—la bienveillance [illegible] succès des plus satisfaisants.

Notre dernier tirage a été insuffisant; et, en ajoutant que, pour répondre aux encouragements de nos amis de la ville et de la campagne nous imprimerons, aujourd'hui, près de *deux mille* exemplaires, nous constatons un résultat heureux que n'a jamais obtenu, peut-être, un journal hebdomadaire à la Nile-Orléans,—rédigé en langue française,—*parfois*, (!) et en notre charmant *patois créole*, souvent;—patois poétique et naïf, que nous adorons d'autant plus qu'il fut notre premier idiôme, et qu'il permet à la vérité de s'exprimer avec grâce et avec force, sans jamais la contraindre de recourir à ces *tartines ampoulées* qui servent souvent à trop d'écrivains pour déguiser leur pensée ou étaler leur ignorance.

COLLÉGE DE SPRINGHILL.—La distribution des prix vient d'avoir lieu au Collége de Springhill. Voici ce qu'en dit le *Propagateur Catholique*:

La distribution des prix a été cette année ce qu'elle est tous les ans, une magnifique fête présidée par Mgr John Quinlan, évêque de Mobile. Nous ne pouvons en rendre un compte fidèle ayant eu le regret de ne pouvoir y assister.

Beaucoup d'élèves couronnés sont de la Nouvelle-Orléans.

Quatre élèves ont été gradués: E. Bermudez, Jr., Nouvelle-Orléans; S. Laudry, Assomption; L. Marrero, St-Bernard; G. Théard, Nouvelle-Orléans.

Une médaille d'or a été décernée par Mgr J. Quinlan à l'élève G. Théard, de la Nouvelle-Orléans, qui s'est particulièrement distingué, et une mention à l'élève E. Bermudez, Jr.

Une médaille d'or a été accordée par le Rév. A. J. Ryan, pour la meilleure composition anglaise à l'élève H. Rives, et une mention à l'élève G. Ryan.

—Depuis l'assaut mémorable qui a eu lieu à New-York au mois de juin dernier, entre les principaux joueurs de France et des Etats-Unis, on n'entendait plus parler de la plus petite partie de billard et nous déduisons de ce silence que les Dion étaient allés respirer l'air frais du Canada, que Garnier, Daly, Deery et Bessunger faisaient de la villégiature dans leur pays et que notre ami l'Bassy n'avait pas encore repassé l'Atlantique.

Nous ne nous trompions pas, car le télégraphe, qui est prodigue de dépêches, en a transmis une il y a deux ou trois jours, annonçant qu'un tournoi de billard aura lieu à Chicago, du 1er au 10 octobre prochain, et que Garnier, Daly, Deery, les frères Dion, Bessunger & Coon y prendront part. Donc, pas la moindre émotion pour les amateurs du noble jeu avant la fin des chaleurs.

Louisiane.

Nous extrayons ce qui suit du *Meschacébé*.

ST-CHARLES. — Trois individus sont morts du choléra mardi, 29 juillet, sur l'habitation du colonel Whitehead.

ST-JEAN-BAPTISTE. — Les orages sont presque quotidiens et la canne continue à prospérer par cette température humide. Peut être le capitaine Bouchereau a-t-il eu raison de promettre à la Louisiane 125 mille boucauts de sucre.

—Moses Taylor, travailleur de l'habitation Sarpy, rive droite, accusé d'avoir, dans la nuit du 2 au 3 août, plongé son couteau dans le flanc de Lusby Banks, employé sur l'habitation Kenmore, a été écroué le lendemain 4, à la geôle de St-Jean-Baptiste.

—Dans la journée de dimanche, rive gauche, sur l'habitation J. M. Levet, un noir a brisé à coups de bâton l'épaule d'une femme de sa race. On ne dit pas que l'auteur de cet acte de galanterie ait encore été arrêté, et les noms du bourreau et de la victime nous sont jusqu'ici inconnus.

—M. Ernest Sontille, député-shérif, a fait fermer quatre ou cinq magasins sur l'une et l'autre rive du fleuve, pour non-paiement des taxes de paroisse et d'Etat.

DESTRUCTION DES CHENILLES.—Un correspondant du *Cotton Ball* de Vermillonville, écrivant de Broussardville (Côte Gelée) à ce journal, indique deux moyens pour détruire les chenilles qui ravagent nos champs de coton. Les voici:

Tout le monde sait que la première apparition des chenilles dans un champ de coton ne fait que très peu de dommages à la plante; ce ne sont que les réapparitions qui détruisent tout. Ce qu'il faudrait donc empêcher, ce sont ces réapparitions.

Or, pour atteindre ce but, il faut qu'il n'y ait pas d'éclosion, et pour cela deux systèmes se présentent; le premier, c'est, lorque la chenille est roulée dans la feuille pour se transformer en chrysalide, la détruire. Et la chose est simple et facile: il suffit de se munir d'un grand sac semblable à ceux dont on se sert pour la cueillette du coton, et, comme généralement il n'y a guère que trois ou quatre feuilles sur chaque pied où la chenille se soit roulée, il est donc facile de les détacher, de les plonger dans le sac et de les brûler, lorsque la charge du ramasseur est complète. Par ce moyen, le papillon n'éclot pas: donc, pas de nouveaux œufs, par conséquent, pas de nouvelles chenilles.

Mon second moyen est celui-ci:

Au lieu de détruire la chrysalide, laisser éclore le papillon, puis la nuit, dans les clos, établir, de distance en distance, des torches qu'il faut avoir soin d'entretenir. Le papillon, qui recherche constamment la lumière, vient infailliblement s'y brûler les ailes et meurt. Donc, pas de ponte, pas de chenilles.

Ces deux moyens sont simples et à la portée de tout le monde. Pour faire opérer le premier, on peut employer les femmes et les enfants, et comme la chenille reste à l'état de chrysalide plus de quinze jours avant de reparaître en papillon, on a donc tout le temps possible devant soi pour détruire tout ce qui peut s'en trouver dans un clos.

Tableau des Ventes à l'Encan, par le Shérif, pendant la semaine dernière.

Un terrain situé dans le Premier District, rue Baronne, 23 pieds 11 pouces 2 1/2 lignes de face, sur 170 pieds 6 2/3 pouces de profondeur, entre les rues Girod et Julia, avec les bâtisses et améliorations No 190, rues Baronne, comptant à John M. Crawford, pour	$8,500 00
Un terrain situé dans le Quatrième District, rue Joséphine 37 pieds 3 pouces 5 lignes de face, sur 150 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, entre Adèle et Rousseau, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent avec 33 actions de la Banque des Citoyens, à termes, à Henry P. Walter	1,327 00
Une portion de terre sise dans le même District, rue Jackson, 47 pieds 2 pouces 6 lignes de face, entre les rues Prey... et St Charles, sur 58 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comptant à Alfred Phillips, pour	3,000 00
Une portion de terre sise dans le même District, 150 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue Philippe, entre celles Clara et Willow, sur environ 112 pieds de profondeur, à douze mois de crédit, à James J. O'Hara, pour	300 00
Un îlet de terre situé à Harrisville, Sixième District, borné par les rues Chesnut, Kénonré, Plaquemines et Nashville, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comptant à Marguerite Andols, pour	2,400 00
Et une portion de terre sise en cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à un mille environ au-dessous de cette ville et faisant face au dit fleuve 1 1/2 arpents, sur 40 arpents, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comptant à John L. Sherry, pour	2,600 00
Total	$12,427 00

☞ Jus de Fruits français. — Fraises Framboises et Groseilles, — venant d'être reçus directement de France par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

TEMPERATURE.— 9 août 1873.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades.
6 A. M.	78	26
12 M.	82	28
3 P. M.	80	27
6 P. M.	78	26

CHRONIQUE DE LA VILLE.

En commençant notre chronique, ce matin, nous sommes forcé d'avouer franchement à nos lecteurs, que nous n'avons pas à leur communiquer la moindre nouvelle à sensation.

Tout est au calme plat dans la ville de la Nouvelle-Orléans. La pluie d'hier a jeté un froid dans tous les cercles, politiques et autres; et tous ceux qui n'étaient pas obligés, positivement, de courir les rues,—armés d'un énorme *riflard*,—à la recherche des quatre-vingt dix-neuf sous qui leur manquent pour faire une piastre, se sont fait un bonheur de rester tranquillement chez eux, sans s'inquiéter du prochain.

Il nous a donc été impossible, à notre grand chagrin,—malgré toute la bonne volonté possible—de saisir au vol le plus minime canard.

Il faut dire aussi, que le mois d'août n'est pas précisément gai et qu'on ne peut convenablement se donner beaucoup de mouvement, avec 95 degrés de chaleur.

Les intrigants seuls ont le don de braver le chaud, le froid et l'humidité, quand il s'agit de mener à bien leurs petites machinations. Ils ont un cuir imperméable, en même temps qu'une conscience de caoutchouc. Rien ne les arrête et ne les décourage, pas même les coups de canne. Ils s'en vont furetant partout, le nez au vent, le regard inquisiteur, toujours prêts à plonger dans la fange [illegible] lancé.

Heureusement pour nous, cependant, la plupart de ces industriels sont, en ce moment, dans les villes d'eaux, où ils prennent leurs ébats, en attendant la saison *des affaires*.

Il ne reste que ceux qui ont fait de mauvaises spéculations et qui espèrent se rattraper, en formant les projets les plus saugrenus, toujours, nécessairement, dans le but ostensible de sauver d'une ruine complète ce bon peuple de la Louisiane, qui n'en peut mais, et jamais pour se remplir les poches, aux dépens de cette pauvre caisse publique, qui rappelle exactement le tonneau des Danaïdes, en ce sens, qu'elle se vide aussitôt qu'un collecteur—un peu honnête—y empile la moitié des piastres qu'il a reçues des naïfs contribuables.

Une rumeur, un peu vague, donne à entendre que Kellogg, le plus sublime des aventuriers, passés, présents et futurs, part pour Washington, en déposant momentanément son sceptre dans les mains africaines de son compère Antoine. Nous attendrons, pour voir,—en admettant que cette nouvelle soit confirmée,—comment l'ancien barbier de seconde classe, devenu lieutenant gouverneur, remplacera la piteuse Excellence, que les baïonnettes *inintelligentes* de Grant ont élevée au pouvoir.

Il nous semble qu'on ne saurait être pire que Kellogg, et, à notre avis, il est on ne peut plus facile d'être infiniment meilleur. César-Caïus-Antoine a devant lui une magnifique occasion de se distinguer par un coup d'éclat. Saura-t-il en profiter? Nous lui conseillons de réfléchir sérieusement à sa position, si la réflexion n'est pas chose incompatible à sa nature.

Les vols sont toujours à l'ordre du jour. Avant hier soir, un coquin s'est introduit dans la maison de M. P. P. Harrison, située au No 205 de la rue Claiborne, et a réussi à emporter une montre en or et une chaîne du même métal, évaluées à $100. Le fripon aurait enlevé plusieurs pièces d'argenterie, — qu'il a laissées sur le plancher, — s'il n'avait pas été effrayé par un bruit quelconque.

Un jeune nègre, couleur de chocolat, répondant au nom de George Williams, a été appréhendé au corps hier matin, pour avoir volé deux melons, à Dominique Pamanago, qui tient une stalle au marché Poydras. Il paraît que George est gourmand. Il apprendra pour son malheur que la gourmandise est un péché mortel.

César Von Ille a un beau nom; mais cela ne suffit pas pour vivre, et il a dû recourir à certains moyens peu honnêtes, pour se procurer une petite somme d'argent, dont il avait besoin. Il a été conduit aux limbes pour ce fait.

COUR CRIMINELLE. — Austin E. Smith, convaincu d'avoir tué sa femme, a comparu hier devant ce tribunal.

M. S. W. Belden, a déclaré que son client était malade et a demandé que la lecture de la sentence fut renvoyée à mardi prochain. — Le juge a consenti à accorder ce délai.

M. Holliday, qui a infligé une petite correction, il y a deux mois, à peu près, au sieur P. H. Morgan, pseudo-juge de la Cour Suprême de l'Etat, nommé par P. B. S. Pinchback,—ôtez votre chapeau, s. v. p. —a comparu devant le juge Abell, pour connaître son sort.

Son Honneur a demandé à réfléchir avant de se prononcer.

La compagnie de pompiers du EAGLE STEAM ENGINE No. 7 a baptisé, hier soir, la nouvelle pompe qu'elle a reçue dernièrement du Nord. La pluie incessante dans la journée, avait donné des craintes sérieuses que la cérémonie ne fut renvoyée à un autre jour; mais, fort heureusement, le temps s'était mis au beau dans l'après-midi, la compagnie a pu mettre à exécution son projet. Les membres se sont réunis au dépôt de la compagnie, rue Dauphine, entre Douane et Bienville, à sept heures et demie, et, fanfare et drapeaux en tête, ont parcouru les principales rues de la ville.

Le cortége s'est d'abord rendu rue Ste-Anne, entre Remparts et Bourgogne et s'est arrêté devant la résidence du Président de la Compagnie, M. James Campbell, où un grand nombre de dames et de demoiselles s'étaient réunies pour assister à cette imposante cérémonie. L'honorable A. L. Tissot, au nom de la Compagnie, a fait une petite allocution à laquelle le Président a répondu en remerciant la Compagnie de l'insigne honneur qu'on lui faisait de nommer la nouvelle pompe d'après lui.

Le cortége s'est alors mis en route et, en passant devant nos bureaux a fait halte et nous a donné une agréable sérénade pour laquelle nous prions la Compagnie de recevoir nos remerciments. Après avoir parcouru l'itinéraire tracé d'avance la Compagnie et ses invités se sont rendus au restaurant Victor, où ils ont pris part à une riche collation que leur avait fait préparer les officiers.

UN PIQUE-NIQUE.

Nous sommes dans la saison des vacances, des pique-niques et des fêtes de tout genre. Pourquoi n'aurions-nous pas, nous aussi, notre pique-nique? Telle était la question qui, depuis près de deux mois, nous était, chaque jour, adressée par nos pauvres orphelins, et la réponse, sans être un refus définitif, était peu encourageante.

Pour un pique-nique il faut faire une dépense quelconque, assez considérable même lorsqu'il s'agit de deux cents personnes; or, dans ces temps difficiles où la charité publique est forcément moins généreuse qu'à l'ordinaire, nous avons à peine le nécessaire, comment songer au superflu!.... Le pique-nique cependant a été bien mérité par les onze mois d'étude et de travail des orphelins, et c'est vraiment navrant de leur refuser cette petite satisfaction.

Nous l'aurons, nous l'aurons, se dirent, il y a quelques semaines, les bonnes sœurs Marianites de Sainte Croix, directrices de l'établissement, et voilà leur zèle affectueux en activité. Tel bienfaiteur va donner des jambons, tel autre de la bière, celui-ci des gâteaux, celui-là du candi pour les petits enfants, et toutes les sœurs vont travailler à la confection de vêtements convenables pour une sortie générale.

Monsieur Wintz, président de la compagnie des chars, est trop bon et trop complaisant pour refuser l'usage gratis de quelques chars, et M. Tyler, qui pas plus que le président du comité M. Marks, n'aime à se laisser vaincre en générosité, permettra sans doute l'entrée des Fair Grounds, aux orphelins, et même si besoin est l'usage d'un des bâtiments de l'exposition.

Voilà donc tout arrangé, et de fait, ces calculs par anticipation se sont trouvés parfaitement justes. Les orphelins de l'Asile Ste-Marie, Troisième District, ont eu leur pique-nique jeudi dernier, et pour quiconque les a vus tantôt prenant leurs joyeux ébats sur la verte pelouse, tantôt tirant des courses pour le moins aussi risibles et aussi amusantes que les courses des grands jours et du grand monde, il est clair que la journée a été pour eux une belle et complète fête de famille.

Que tous ceux qui ont contribué à ce bonheur facile en apparence, mais très réel, des orphelins, reçoivent nos remerciments les plus sincères.

Au nom des orphelins.

L. A. CHASSÉ,
Prêtre Aumônier.

Nouvelle-Orléans, 9 août 1873.
St Mary's Orphan Boys' Asylum, 3me District.

ASSESSEMENTS Nos. 141, 142 et 143.—Voyez à la colonne des annonces spéciales la mort de Fred Doerr, J. B. Singer et L. C. Cresson. Payable au bureau de la Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association, No. 19 rue du Camp.

☞ On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

On assure qu'entre tous nos monuments ce sont les Invalides qui ont fait sur le shah l'impression la plus forte.

Il est à remarquer que l'institution de Louis XIV a été imitée dans bien des pays. Un officier de marine de mes amis, qui va publier sous peu une très intéressante relation de ses voyages, a vu fonder un Hôtel des Invalides, où?—devinez!—dans un des petits royaumes de la côte d'Afrique. C'est tout une histoire.

Le souverain de ce pays se nomme Taca-Moutzou; c'est un ancien jongleur qui s'est attiré par ses tours une grande considération; il excelle à passer à travers l'anneau qu'il porte dans le nez. Déclaré homme providentiel, il fut proclamé roi; on oignit son front avec un flacon d'huile de foie de morue, épave d'un naufrage, et on lui servit à dîner les membres les plus délicats de quelques factieux qui avaient voté contre lui; la même huile avait servi à les accommoder.

L'orgueil entra dans son cœur; il écrivit à l'empereur de Russie: *mon cher frère*; il demanda la main de la reine Victoria; il chercha dans l'histoire un souverain magnifique qui pût lui servir de modèle; Louis XIV lui parut avoir du bon (il avait lu l'histoire du grand roi en anglais parmi les livres d'un missionnaire qu'il avait mangé.)

Taca-Moutzou voulut avoir aussi son Hôtel des Invalides; la construction du bâtiment ne l'embarrassa point; il fit couper le cou aux propriétaires de cinq ou [illegible] n'avait jamais fait la guerre, pour cette excellente raison que le monarque africain règne sur quelques arpents de sable entourés de déserts. Quel parti prendre?

Un jour, Taca-Moutzou passait une revue de ses troupes; il tira son sabre, frappa ici un caporal, là un sergent; il déchargea ses pistolets sur ses soldats, cassant à l'un une jambe, à l'autre un bras, à quelques-uns la tête; il reprit son sabre et cueillit quelques nez au milieu de quelques visages; puis il fit soigner les survivants et leur distribua des jambes de bois et des nez d'argent apportés à grands frais d'Europe; le peuple admira la munificence de Taca-Moutzou.

L'Hôtel des Invalides qu'il venait de fonder avait enfin des pensionnaires!

☞ Il y a plus de 15 ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le Sud et, depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 10

UNE HORREUR DE MOINS.

Pour neuf hommes sur dix, le nettoyage de la maison est une horreur. Lorsque arrive le moment de se mettre à la besogne, ils ont soin de passer bien loin de la demeure. Des océans d'eau de savon produit de tonneaux de savon inondent la demeure. Les femmes, y compris la maîtresse, travaillent comme elles n'ont encore jamais travaillé; il en résulte de l'humidité, une désagréable odeur de savon, et souvent des maladies, conséquences de rhumes et d'un excès de zèle. Le simple usage du SAPOLIO remédie à tout cela. Cette nouvelle invention diminue le travail de cent pour cent, parce qu'elle enlève la saleté, les taches, la graisse, presque sans peine, avec un peu d'eau et dix fois plus vite que par le passé.
7 août—6t vills et cam

Décédé, hier matin, à quatre heures, à l'âge de quarante-deux ans, ERNEST MALUS. Les amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Malus et Aime, sont respectueusement priés d'assister à son enterrement qui aura lieu CE MATIN, à huit heures et demie précises. Son corps est exposé au No. 199 rue des Ursulines, entre Tremé et Marais.

Décédée, hier matin, à six heures et demie, à l'âge de quarante ans et sept mois, ROSA MARSAL, épouse de Jean Fourment. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu CETTE APRÈS MIDI, à trois heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Dauphine, No. 513, entre Mandeville et Espagne.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré, jeudi, 14 du courant, à 7 heures, à l'Eglise St Augustin, pour le repos de l'âme de feue PHILOMENA DE SANTOS, épouse de G. Casanova. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.
De la part de sa mère.

UN SERVICE FUNÈBRE ET SOLENNEL sera célébré mardi, 12 du courant, à 7 heures et demie, à l'Eglise St-Augustin, pour le repos de l'âme de feue veuve EUSÈBE DE LAROSE, née Antonia Begas. Les amis et connaissances des familles M. Fernandez, F. Berry, Masia, F. Suarez et E. Villa sont respectueusement priés d'assister à ce service.
De la part de son gendre M. Fernandez.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana, No. 19 de la rue du Camp—Nile-Orléans, 9 août 1873.—Les membres de cette Société sont informés de la mort de Fred. Doerr, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 16 janvier 1873, la mort de J. B. Singer, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 17 janvier 1873, de la mort de L. C. Cresson, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 27 janvier 1873. Ils sont requis de venir payer, sans autre avis, aux bureaux de la Société No 19 de la rue du Camp, $1.25 sur chacun de ces décès, d'ici au 12 septembre 1873 à 4 heures de l'après midi.
9 aout—au10. R. W. YOUNG, secrétaire.

L'EQUITABLE,
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DES ETATS-UNIS.
(The Equitable Life Insurance Society of the United States.)
Succursale, rue du Camp 33, Nile-Orléans.

Assessements	$19,[illegible]
Revenu annuel	[illegible]
Excédant	$3,520,090 17

Nouvelles affaires de 1873, $51,911,070, dépassant le chiffre de toutes les autres compagnies qui existent dans le monde de $17,080,000.
A. P. CLEVELAND & SON
Agents généraux pour la Louisiane et le Mississippi. mars—6mD

ENTREPOT DE TAPIS,
Au No. 17 de la rue de Chartres.
A. BROUSSEAU, Importateur,
Offre, en Gros et en Détail,
TAPIS—1000 pièces Tapis anglais et américains, TOILES CIRÉES pour planchers, tables et voitures.—NATTES—1000 rouleaux Nattes blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES, Couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.
BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, &c.
CRIN, Burlaps, Coutil à matelas, Ressorts &c.
10 aout—2f—PPDMe A. BROUSSEAU

Union Catholique Militante de la Croix—Section de la Cathédrale et de l'Archevêché.—La réunion mensuelle le DIMANCHE, 10 courant, à midi, à l'Archevêché.
10 aout—1f A. GRANGER, Secrétaire.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

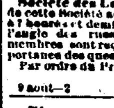

SÉANCE RÉGULIÈRE—LUNDI, 11 courant, à 8 heures P. M. à leur salle, No [illegible], rue St Louis, près Passage de la Bourse.
La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du président, A. L. TISSOT.
Dr. EMILE DOUMEING, secrétaire. 10 août—1f

Association des Enfants de Marie.—L'assemblée mensuelle de cette Association aura lieu au presbytère de l'église St-Augustin, dimanche prochain, le 10 du courant, à midi précis. La plus grande ponctualité est requise.
9 août—2

Société des Laitiers.—Une réunion générale de cette Société aura lieu lundi prochain, 11 août, à 7 heures et demie du soir, au local habituel, à l'angle des rues Remparts et Toulouse. Les membres sont requis d'être ponctuels, vu l'importance des questions qui y seront traitées.
Par ordre du Président.
9 août—2 MATHIEU LAMAZOU, Secrétaire.

Si vous voulez un bon piano,

ACHETEZ un Steinway, un Knabe, un Haines carré, un Pleyel ou un Westermayer droit. Ce sont les meilleurs instruments et les meilleurs sont les plus économiques. Ils se vendent à bas prix au comptant, ou paiements mensuels ou loués avec privilège d'achat. N'attendez pas une époque plus prospère. C'est dans la morte saison qu'on fait les meilleurs marchés. Voilà ce que dit
GRUNEWALD,
No. 129 de la rue du Canal.
10 août—1f—PP.

Verger de la Nouvelle-Orléans.
Au coin des rues Camp et Canal,
POIRES, PECHES, RAISINS, POMMES MELONS
Et autres fruits de choix.
En quantités au gré des acheteurs et aux plus bas prix, au
VERGER DE JOE MACHECA,
10 août—1f—PP Coin Canal et Camp.

LE Docteur M. ESCOUBAS a l'honneur d'annoncer à ses amis et clients, ainsi qu'aux Membres de la Société Française du Premier District, qu'à partir de ce jour, il sera remplacé dans sa clientèle par le Dr A. W. DE ROALDES.

Office—215 rue du Canal.
Consultations, de 8 à 9 h. A. M. et de 4 à 5 h. P. M.
Résidence—418 rue Victoire.
Consultations: de [illegible] P. M.
10 août—3f

En débarquement du navire "Polymnie," de Bordeaux:
40 barriques Vin Rouge, Ch. St-Jean.
15 [illegible] Eau-de-Vie, Bivert et Pellevoisin.
A vendre par A. ROCHEREAU & CO.
10 août—3f 18 et 19 rue St-Louis.

Pianos à Bon Marché.
25 Pianos Erard, Pleyel et Pleyel, droits, de seconde main, [illegible] un grand nombre de pianos carrés, de 7 octaves, en bon état—à vendre, au dessous de leur valeur, au comptant ou en paiements mensuels—afin d'avoir de la place pour la nouvelle stock.
LOUIS GRUNEWALD,
Marchand de pianos, au No 129 de la rue du Canal.
10 août—1f PP

GRANDE OCCASION.

Marchandises Sèches à un Grand Sacrifice.

THEO. DANZIGER & SONS,
No. 209...RUE DU CANAL.....209
Entre les rues Bourgogne et Remparts.

Ayant acheté un fort choix de Marchandises Sèches à un grand sacrifice, au comptant, nous sommes décidés à l'écouler aussi rapidement que possible; à cet effet, nous offrirons, à partir de
LUNDI PROCHAIN,
Des avantages extraordinaires aux acheteurs au comptant.
Nous signalons, entre autres excellents marchés,
20 caisses Indiennes à jolis dessins, à 10 c. seulement la yarde.
2 caisses Coton bleu à drape, à 27 1/2 c.
5 " bon Coton blanc, à 7 1/2 c.
10 " " " large d'une yarde, à 10 c. seulement.
1 caisse Cotonnade [illegible]
1 caisse Coutils à matelas à 10 c. seulement.
1000 yardes Etoffes à robes, à 15 c, valant le double.
200 douz. Bas blancs finis, pour dames, à $4, valant $6.
100 douz. Chaussons anglais finis, pour messieurs, à $3 la douz., valant $6.
500 Moustiquaires-bobinet, à $1.
1 caisse Quilts blancs 12/4, à $1 25 pièce.
200 demi-parapluies français, grandeur extra, à $1.50, valant $2.50.
[illegible] douz. Mouchoirs tout fil à $1 la douzaine.
100 yardes Festons et Entredeux brodés, à 25 [illegible] la yarde.
500 douz. Gants de Lisle, à 25 c la paire.
1 caisse véritables Corsets français, d'une qualité supérieure.
Venez de bonne heure si vous désirez éviter la foule.
THEO. DANZIGER & SONS,
Au No 209 de la rue du Canal,
10 aout—1f—PP entre Bourgogne et Remparts.

CASIMIRS LEGERS.

J. LEVOIS & JAMISON
Au No 126 de la rue du Canal,
OFFRENT le reste de leur stock de
CASIMIRS LEGERS
(les articles sont de l'automne dernier, un peu fanés), à moitié prix. Ils les garantissent les meilleurs draps français.
—Egalement—
Le reste de leur stock de
LINONS el imprimés, à 25 cts la yarde,
NANSOU imprimé,
NANSOU uni et à carreaux,
TOILES de Coutral, à $0 la pièce et au-dessus
Pour écouler le stock de la saison.
—Egalement—
GANTS de peau et GANTELETS tachés, pour l'été.
J. LEVOIS & JAMISON,
Au No 126, rue du Canal.
10 aout 2f—PP

BARRIÈRE,
Au. No 133 de la rue du Canal.
NOUS venons de recevoir
Une facture de CEINTURES EN CUIR,
" " " PARASOLS PARISIENS,
" " d'EVENTAILS.
Nous vendrons le tout à très bas prix.
10aout—4f F. G. & C. W. BARRIÈRE.

GRANDE LIQUIDATION
— EN —
MARCHANDISES SÈCHES
Pour cause de Déménagement
— PAR —
F. G. & C. W. BARRIERE,
133..........RUE DU CANAL..........133

A partir de lundi, 10 août, nous vendrons tout notre stock de MARCHANDISES SÈCHES à un grand sacrifice, afin de l'avoir écoulé complètement vers la fin d'octobre, époque où nous changerons de local.
Nous engageons nos amis et le public à venir examiner notre stock, avant d'acheter ailleurs, pour qu'ils se convainquent de la sincérité de notre annonce.
F. G. & C. W. BARRIERE.
10aout—4f

Avis.

Nouvelle-Orléans, 4 août 1873.
Reçu, du PIEDMONT AND ARLINGTON LIFE INSURANCE COMPANY, de la Virginie, par l'entremise de G. W. TERRELL, agent général à la Nouvelle-Orléans, quatre mille sept cent cinquante-deux piastres et quatre vingt cents ($4,752 80), montant de la police No 13 [illegible], sur la vie de feu mon mari, CHAS. A. WILSON.
MME L. A. WILSON.
Témoins:
FRANK BRYANT,
NELSON H. SELICO,
E. K. BRYANT,
THOS. HENDERSON,
D. B. PENN,
R. M. MARR,
A. A. MOUTON,
ROB'T G. WOOD.

AU PUBLIC.

Santé, Accidents et Assurance sur la Vie.
La PIEDMONT AND ARLINGTON LIFE INSURANCE COMPANY a conclu un arrangement par lequel elle émet des polices d'accidents et de santé, polices dont la prime se paie mensuellement. Les personnes qui paieront à la Compagnie de $1 30 à $13 par mois, recevront:
De $5 à $50 par semaine pendant la maladie,
De $100 à $500 en cas d'accident,
De $1,000 à $10,000 en cas de mort.
C'est une excellente occasion pour les voyageurs et les personnes qui ne sont pas [illegible], pour les prêtres et les ministres, les hommes à gages, les commis, les hommes de police, les artisans, les charretiers et les travailleurs, qui se ménagent ainsi des ressources en cas de maladie et laissent du bien en cas de mort.
Les porteurs de polices peuvent, après paiement de primes pendant DIX ANS, RETIRER AU COMPTANT, UNE SOMME EQUIVALANT A CELLE QU'ILS ONT PAYÉE. ILS AURONT DONC EU POUR RIEN, UNE ASSURANCE SUR LA SANTÉ, LES ACCIDENTS ET LA VIE.
Souvenez-vous que la PIEDMONT AND ARLINGTON est la SEULE COMPAGNIE DU SUD QUI [illegible] BLES POLICES.
Pour plus de détails, s'adresser, tout de suite, à ses bureaux, No 21 de la rue Carondelet (au premier), Nouvelle-Orléans.
G. W. TERRELL,
Agent général et directeur, [illegible] de Géo. D. H. Maury. 10 août—[illegible]—PF

En débarquement du navire "Polymnie", de Bordeaux, et en magasin:
100 Barriques VIN ROUGE "Château [illegible]"
[illegible] barriques VIN ROUGE F. F. [illegible]
[illegible] do do [illegible]
[illegible] caisses LIQUEUR des [illegible]
[illegible] do COGNAC [illegible] Frères.
[illegible] do do Alfred Fabre.
[illegible]
A vendre par J. MANDIN, 102, rue Décatur (ancienne Vieille-Levée)
10 août—2f

En débarquement du navire français Polymnie, venu de Bordeaux:
COGNAC.
3-4 et 8-8 pipes Cognac, Mrs Castillon, Jne, 1818.
CERISES A L'EAU-DE-VIE.
35 caisses, nouvelle récolte, Cerises à l'Eau-de-vie.
VIN ROUGE EN BARRIQUES ET DEMI-BARRIQUES.
580 barriques Vin Rouge, B F Clairon, B B J
20 demi do do
VIN BLANC EN DEMI-BARRIQUES.
30 demi-barriques B F Vin Blanc, St Germain, B B J
A vendre par
T. BAILLY BLANCHARD, Jr.
9 août—3f 48 rue Vieille Levée.

BUCKEYE MOWER & REAPER
Rice Threshers & Separators
TO RUN BY STEAM OR HORSE POWER.
SULKY HORSE HAY RAKS,
IMPROVED UTLEY COTTON PRESSES
A vendre par
L. H. GENERELLY & Co.,
N. O. Agricultural Warehouse,
8 Natchez Street.
1 août—3m M p VSO

Café Bismarck,
AUJOURD'HUI, dimanche, le soir, DEUXIÈME MATINÉE DE FAMILLE, de 2 à 6 heures de l'après-midi, par la troupe Tyrolienne bien connue et sous la direction du Professeur Sepp [illegible].
Représentation le soir. 10 août—1f

Louisiana Cock Pit,
A l'Angle des Rues Dumaine et Robin.

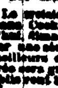

Le troisième anniversaire du Louisiana Cock Pit sera célébré aujourd'hui, dimanche, à 10 heures du matin, par une série de combats auxquels les meilleurs coqs prendront part. L'entrée sera gratuite, et les amateurs ainsi que le public sont invités à y assister.
10 août—1f

Foire dirigée par les Dames
A LA BAIE ST-LOUIS.
Le 9 du courant, à 6 heures du soir,
AU PROFIT DE L'ÉGLISE.
Entrée: 10 cents.

ELLE durera trois jours: Samedi, Dimanche et Lundi, le grand jour des régates.
Que tous les amis du Père Ledue et des récréations publiques aident une bonne œuvre par leur présence.
9 août—2f—PP

Avis.

Bureau de la Compagnie d'Assurance [illegible] [illegible] générale des directeurs de cette Compagnie, les directeurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année:

R. M. DAVIS,	A. MABER,
A. SOCOLA,	A. DUMESTRE,
J. GARBOLA,	B. CAMBON,
J. E. GOURDAIN,	P. H. MONSSEAUX,
M. A. LIAMBIAS,	ERNEST PRAGST,
JOS. DAVID,	V. BATTAIORA,
F. JAUFROID,	P. BRUMMARSKEN,
J. J. REISS,	B. SALOY,
P. FAVRE,	F. SOLARI,
P. SANCHO,	J. NEWHAUSER,
M. MANUEL,	J. MIXZI,
	M. DRASCOVICH.

DAVID HUGHES.

Et le 4 du courant, à une réunion des directeurs, M. R. M. DAVIS a été réélu à l'unanimité, président, M. A. SOCOLA, vice-président, et M. A. GRANGER, secrétaire.
Aout—3 A. GRANGER, secrétaire.

AVIS.—Le navire français POLYMNIE, capitaine [illegible], venu de Bordeaux, commencera son débarquement, dans le Second District, lundi, le 11 courant.
Les consignataires sont requis de faire leurs entrées en Douane et de prendre livraison de leurs marchandises, sans quoi elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
Aucune réclamation ne sera reçue à moins faite sur la levée, avant livraison de la marchandise.
Ni le capitaine ni le consignataire ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de ce navire.
T. BAILLY BLANCHARD, Jr.
9 août—3f 48 rue Vieille Levée.

Bureau des Levées.—Bureau de la Commission d'Ingénieurs.—Nile-Orléans, 6 août 1873.—Nous soussignés, commission d'ingénieurs de levées, annonçons respectueusement aux personnes intéressées que nous sommes sur le point d'aller examiner les levées, le fleuve ayant assez baissé pour nous le permettre à découvert et nous permettre de fixer les localités et l'étendue des travaux qui devront être exécutés dans le district de Fannie. L'ingénieur de l'Etat le général M. Jeff. Thompson, nous accompagnera.
Nous partirons de la Nouvelle-Orléans le 4 du courant, sur le bateau à vapeur Ozark, pour la ligne de l'Arkansas où nous ferons notre examen, après quoi nous descendrons le fleuve jusqu'aux forts, au-dessous de la ville. Nous prendrons nous rendre avant à la rivière Atchafalaya et à la Rivière Rouge.
Tous les propriétaires riverains et les personnes qui sont intéressées à la construction des levées, sont respectueusement invités à se présenter à nous, aux différents points, ou à nous écrire, pour nous donner des renseignements ou quelque faire des suggestions.
C. O. FORSHEY,
JAS LONGSTREET,
Commissaires d'Ingénieurs de Levées.
F. M. KERR, Secrétaire. 7 août—6f

SPORTMEN'S DEPOT.

F. CHARLEVILLE,
58.........RUE ST. CHARLES..........58
Nouvelle-Orléans.

FUSILS DE CHASSE A DEUX COUPS ET A BAGUETTE,
AUX PRIX D'IMPORTATION.

Liste des Prix.

Un fusil W. & C. Scott & Son, platine en avant, canons en acier laminé, deux tireurs, gachettes à ressort, calibre 12, longueur 32 ... [illegible]
[illegible: price list of guns, "Un semblable au précédent" entries with numbers, calibres and prices]
Un Hollis & Son, platine en avant, canons en acier laminé, deux tireurs, gachettes à ressort, calibre 12, longueur 32 ...
[illegible: further "Un semblable au précédent" entries]
Un fait sur commande pour F. Charleville, platine en avant, canons en acier laminé, deux tireurs, gachettes à ressort, calibre 12, longueur 30 ...
[illegible: further "Un semblable au précédent" entries]
Un fait sur commande pour F. Charleville, platine en avant, carabanes, deux tireurs, gachettes à ressort, calibre 12, longueur 30 ...
[illegible: further "Un semblable au précédent" entries]
Un fait sur commande pour F. Charleville, platine en arrière à pointe, deux tireurs, gachettes à ressort, calibre 17 ...
[illegible: further "Un semblable au précédent" entries]
Un [illegible], platine en avant, canons en acier laminé, un tireur, gachettes à ressort, calibre 12, longueur 31 ...
[illegible: further "Un semblable au précédent" entries]
NOTA.—Toute personne qui désire acheter un fusil, peut se commander un ceux de la liste et accepter de le recevoir, par l'intermédiaire de l'Express, payable sur livraison, mais avec le droit de l'examiner avant d'en faire le paiement, ou bien de renvoyer le fusil à mon adresse. Si l'arme ne convient pas, l'argent en sera remboursé, dans les deux cas, moins les frais de transport. Si l'envoi doit en être fait par steamer, les conditions sont au comptant, le duplicata du reçu est exigé à l'acheteur qui a le privilège de l'envoyer le fusil s'il n'en est pas satisfait. Quant l'emballage en caisses est nécessaire, le coût, aux frais de l'acheteur, en est de $1 par fusil.

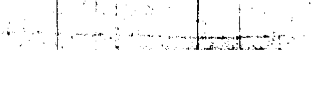

F. CHARLEVILLE
[illegible]
58, rue St. Charles, Nouvelle-Orléans.

Compagnie d'Assurance Hope
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
INCORPORÉE EN AVRIL 1857.
Bureau, No 21, rue du Camp.

Capital payé	$250,000 00
MONTANT des DIVIDENDES PAYÉS	$[illegible]
Actif	$[illegible]

LA Compagnie assure contre les risques de Feu, de Mer et de Rivière, aux plus bas taux, et accorde aux assurés le privilège de choisir entre une remise au comptant sur leurs primes, ou une participation dans les profits.
Un Crédit quelque police que soit en option, peut donc avoir un intérêt dans les bénéfices sans être actionnaire.
Les pertes sont réglées promptement et équitablement.
H. PEYCHAUD, Président.
JNO. J. ADAMS, Vice-Président.
Louis Barnett, Secrétaire. 3mdo—D—PP

CONSULADO DE LA REPUBLICA MEXICANA.
Nueva-Orleans, Agosto 9 de 1873.
SE desea saber el paradero de Don Angel Tapia, vecino que ha sido de la ciudad de Mexico, a fin de comunicarle un asunto de la mayor importancia.
9 aout—7f L. M. AVENDAÑO, Consul interino.

BANQUE DU PEUPLE.
Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1873.
LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque désignés les personnes suivantes:

A. SOCOLA	JOS. DAVID,
P. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. BERWIN,	J. J. REISS,
M. A. LLAMBIAS,	J. E. GOURDAIN.

R. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.
Bureaux: rue St-Pierre No 3 (Bâtisse Pontalba).
Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Marine.
R. M. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.
Comité de Finance:

A. Socola,	Jos Mixzi,
M. A. Llambias,	Ernest Pragst,
	B. Saloy.

Directeurs:

R. M. Davis,	A. Maber,
A. Socola,	A. Dumestre,
J. E. Gourdain,	B. Cambon,
M. A. Llambias,	P. H. Monsseaux,
Jos. David,	Ernest Pragst,
F. Jaufroid,	V. Battaiora,
J. J. Reiss,	P. Brummarker,
G. L. Fabre,	B. Saloy,
P. Sancho,	F. Solari,
M. Manuel,	J. Newhauser,
M. Berwin,	Jos. Mixzi,
	M. Drascovich.

[illegible] juin [illegible] David Hughes.

TH. FROIS & CO.

Crescent City Vinegar Manufactory.

VINAIGRE FRANÇAIS CESSAT,
VINAIGRE CATAWBA,
VINAIGRE IMITATION FRANÇAISE,
VINAIGRE ORDINAIRE,
En barils et demi-barils délivrés à domicile sans frais de charroi et au plus bas prix du marché.

34..... Rue Bienville..... 34
ENTRE CHARTRES ET VIEILLE-LEVÉE.
1er aout—1an—D,Ma,J

La plus ancienne et toujours la meilleure route.

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER Central de l'Illinois a mis en vente, aux bureaux du chemin de fer de Jackson, au-dessous du City Hotel (agent, A. D. Sheldon), et aux bureaux du chemin de fer de Mobile et du Texas, coin Camp et Commune (agent, A. S. Graham) une liste complète de
BILLETS D'EXCURSION
— POUR —
TOUS LES POINTS NOTABLES DE L'EST ET DE L'OUEST.
Les voyageurs, en prenant cette route, évitent les dangers qui accompagnent le transport des wagons sur le Ferry—de l'Ohio, la Compagnie seule ILLINOIS fait le service pour TOUS LES TRAINS entre Columbus et Cairo. Les personnes qui désirent avoir des renseignements ne doivent consulter ni les livres ni les affiches, mais s'adresser SEULEMENT AUX AGENTS autorisés.
JAMES T. TUCKER,
Agent général au Sud.
W. P. JOHNSON, agent général pour les passagers. 6 juil—6 maD

Demande d'Agents.
ON demande des agents pour le "Premier Grand Concert" [illegible] de l'Etat de Névada. Distribution $1,[illegible] Pour les détails, voir le "Herald" de New York du 22 juillet et le "Harper's Weekly" du 9 août. Conditions libérales. S'adresser à G. ALEXANDER & CO., Eastern Managers, P. O. Box No 13[illegible], New York. 9 août—6dmo

AVIS IMPORTANT
— AUX —
MAITRES DE MAISON
— ET —
Aux Consommateurs de Gaz.

LE GAZ RENDU MEILLEUR MARCHÉ QUE LE KEROSENE.

PLUS D'INCENDIES CAUSÉS PAR LA GAZOLINE.

PLUS DE MORTS CAUSÉES PAR LES EXPLOSIONS DE LAMPES.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans,
23 juin 1873.

Le 1er janvier 1874, dès l'achèvement de la nouvelle usine que cette compagnie fait construire en ce moment, le prix du gaz, à la Nouvelle-Orléans, dans les limites des quartiers approvisionnés, sera réduit à TROIS PIASTRES PAR MILLE PIEDS CUBES pour 100% les consommateurs, moyennant prompt paiement.

La Nouvelle-Orléans sera, de toutes les villes de l'Union, celle qui sera éclairée la plus économiquement vu la distance qui la sépare des mines de charbon.

Le but de cette diminution est de ne laisser aucune excuse aux personnes qui voudraient employer un autre luminaire que le gaz, le long des lignes des tuyaux dont on fait usage, bien que pendant dans les rues où se trouvent beaucoup de bâtisses, ne produit rien et n'a rien depuis qu'il a été posé.

La Compagnie publie aujourd'hui cette annonce, six mois d'avance, dans l'intérêt des maîtres de maisons et des petits propriétaires, afin qu'ils aient le temps de se préparer à recevoir le gaz avant la saison des affaires, et puissent ainsi trouver de meilleurs locataires et obtenir aux loyers plus élevés en octobre.

Quelque petite que soit la maison, l'économie sera grande. Si la propriété est assurée, la prime diminuera; si elle ne l'est pas, les risques seront moindres.

Les avantages immédiats et certains qu'aura le public, sont:

1° Une économie, dans chacune de 10,000 familles, d'un quart du coût actuel d'une des nécessités de la vie;

2° Une diminution du nombre d'incendies causés par l'usage du produit volatile du pétrole;

3° Une protection pour la vie humaine en substituant le chandelier stationnaire ou le bouchet à la fragile lampe en verre;

4° La lumière la plus agréable et la plus sûre mise à la portée des personnes les plus économes.

Mais, si d'un côté le public doit seul profiter immédiatement, de cette baisse du prix du gaz,—de l'autre, dans le triste état actuel du commerce une réduction de 25 pour cent du coût d'un article d'un usage limité à l'effet d'en augmenter la demande, ne sera avantageuse à la Compagnie qu'autant que de nouveaux consommateurs en augmenteront le nombre suffisant pour contrebalancer la grande diminution des recettes courantes. La Compagnie s'attend, avec confiance, à ce résultat, et il sera de l'intérêt des consommateurs d'aujourd'hui d'engager leurs voisins à adopter la lumière du gaz, afin que non-seulement le bon marché soit maintenu, mais encore qu'il y ait une nouvelle baisse.

Autrement [illegible] des consommateurs est également [illegible] sur l'usage du gaz pour la cuisine et le chauffage. Au prix proposé, le gaz, comme combustible, sera plus économique que le bois ou le charbon et moins embarrassant que l'un ou l'autre. En Europe et dans les villes au nord de l'Union, on s'en sert, de plus en plus, du gaz pour chauffer les bains et faire la cuisine.

A l'effet d'être prête à répondre aisément à toutes les demandes que la réduction pourrait amener, la Compagnie ajoute, en ce moment, à son usine, de nouveaux édifices qui lui coûteront $250,000 et qui, lorsqu'ils seront achevés, la mettront à même de faire 4,000,000 de pieds cubes de gaz par vingt quatre heures.

La nouvelle maison de purification sera prête en janvier et la fabrique de cornues quelques mois plus tard. Les améliorations qui doivent être introduites dans la construction et le fonctionnement de l'appareil réduiront de beaucoup, en été pas, le coût et de la fabrique et de la purification, tout en augmentant la force de la lumière.

La Compagnie a décidé avec cet espoir, afin que l'ancienne clientèle accepte avec plaisir ces améliorations la nouvelle usine, que cette compagnie fait l'étude de [illegible], que les souscripteurs la Compagnie [illegible] du gaz.

Par ordre des Directeurs.
JAMES JACKSON,
Président.

J. A. D'HEMECOURT.

CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.

J. A. D'HÉMÉCOURT,
SUCCESSEUR DE E. TURPIN,
93 . . . Rue Vieille-Levée . . . 93

GRANDE
Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS (Médaille avec Premium au Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOSENGES, etc.,
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs—GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICE" du célèbre H. F. Diehl,
TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.
10 janv—6m

Bons Marchés extraordinaires
DANS LES
MARCHANDISES SÈCHES!
30 JOURS DE PLUS!
Vente à l'effet d'écouler le Stock
PAR CHANGEMENT D'AFFAIRES
AU MAGASIN DE
J. TURCOTTE
136.........RUE DU CANAL.........136
BATISSE BLANCHE, enseigne Sycamore.

Désirant me retirer du commerce de détail, dans le but de consacrer tout mon temps à la maison de gros, dont je suis associé, et n'ayant pas pu vendre mon
IMMENSE STOCK
dans les trente jours qui viennent de s'écouler, je suis forcé de prolonger la liquidation, de trente jours, c'est-à-dire du 1er août au 1er septembre 1873, pour la vente de tout le stock.
Les personnes qui désirent faire d'excellentes marchés dans les
MARCHANDISES SÈCHES
doivent s'adresser immédiatement
Au No 136 de la rue du Canal;
elles se convaincront que cette annonce n'est pas du charlatanisme.
J. TURCOTTE,
136, rue du Canal.
2 août—1m

Splendide Occasion!

Grand Sacrifice de Marchandises.

GUEBLÉ & NIPPERT,
137 - - Rue du Canal - - 137

DÉCIDÉS à clôre leur magnifique Stock dans le plus court délai, avant d'ouvrir leur nouvelle maison de GROS, offrent leurs marchandises à 25 et 50 [illegible] au-dessous du prix coûtant.

Grand Bon Marché
—DE—
ÉVENTAILS,
EN-TOUT-CAS
et PARAPLUIES,
CORSETS DE PARIS! CORSETS DE PARIS
GANTS ET PARFUMERIES FINES!
RUBANS, GARNITURES,
DENTELLES!
RUBANS haute nouveauté, pour ceintures.
—POUR MESSIEURS—
CHEMISES devants toile à $9 [illegible] par douz.
do toutes toile à $[illegible] do
do de [illegible] à $[illegible] do
CALEÇONS, Mouchoirs, Chemises de peau, &c.
PANIERS! PORCELAINES!!
VERRERIES!!
PARFUMERIES FRANÇAISES de Lubin, Pinaud, &c.
26 mai—1mPP

NOTICE.—Les soussignés ont formé, ce jour, une société sous la raison sociale de LANAUX & SONS, pour faire les affaires de commission en cette ville, faites antérieurement par Théodore Lanaux, au No. 21, rue Conti, selon acte enregistré devant G. Le Arnaud, notaire public.
Nouvelle-Orléans, le 1er août 1873.
THEODORE LANAUX,
DENIS LANAUX,
J. S. LANAUX.
2 août—1mf

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 1er août 1873.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, un dividende de trois (3) pour cent sur le capital actif a été déclaré payable aux actionnaires à dater de LUNDI, 11 du courant.
J. L. DELERY, Caissier.
2 août—15f

Avis.
LA société qui a existé entre Messieurs ALBIN ROCHEREAU, WILLIAM T. HEPP, CHARLES T. DUGAZON, PIERRE CRABITES et ERNEST MERILH, sous la raison de A. ROCHEREAU & CO., est arrivée au terme d'hui, à son terme.
Nile-Orléans, 31 juillet 1873.

Avis.
UNE Société de commerce sous la raison A. ROCHEREAU & CO., avec siège principal en cette ville et succursale à New York, a été formée entre les soussignés:
ALBIN ROCHEREAU,
CHARLES T. DUGAZON,
PIERRE CRABITES,
ERNEST MERILH,
ADELE GLEISES, Vve W. T. HEPP, en commandite.
Nouvelle-Orléans, le 1er août 1873.
1ermout—1m

LE nom de notre maison est, à partir de cette date, changé de BOSTICK & SEYMOUR en celui de BOSTICK, SEYMOUR & COHEN, et les affaires se continueront, comme par le passé, conformément aux articles de la société.
E. H. BOSTICK,
MME H. SEYMOUR,
exécutrice de la succession de F. W. Seymour,
MME H. SEYMOUR,
F. A. COHEN.
Nile-Orléans, 1er août 1873. 2 août—1m

Avis aux Contribuables.
Bureaux des Assesseurs de Taxes d'Etat, No. 9 de la rue Carondelet, au premier.
Nile-Orléans, 1er août 1873.
AVIS est donné aux contribuables de la ville de la Nouvelle-Orléans que l'assessement des taxes d'Etat pour l'année 1873 est achevé, et que le livre sera exposé, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, jusqu'au 31 août 1873, pour la rectification d'erreurs.
WM. H. DECKER,
Président du Board des Assesseurs des Taxes d'Etat.
N. B.—Les contribuables sont priés d'apporter leurs reçus de l'année dernière ou une indication du district et du numéro de l'îlet.
1er août—1m WM. H. DECKER.

Assessments de Ville.
AVIS AUX CONTRIBUABLES.
DÉPARTEMENT DES ASSESSEMENTS,
Hôtel de Ville, Salle 14,
28 juillet 1873.
Conformément à la section xxxx de l'Ordonnance de la ville No 71, série d'administration, avis est donné que l'assessement sur les immeubles et les meubles, dans les limites de la ville, pour l'année 1874, est achevé; que les tableaux seront exposés, pour inspection et rectifications, aux bureaux du département des Assessements, salle 14 de l'Hôtel de Ville, tous les jours (les dimanches exceptés) de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, pendant les trente jours qui suivront la présente date. Toutes les plaintes relativement aux assessements seront prises en considération pendant les dits trente jours.
E. F. STURCKEN,
Administrateur.
28 juil—1m

Au Public.
NOUS, soussignés, marchands de charbon, ayant subi de fortes pertes, la saison dernière, par suite de comptes qui ne nous ont pas été payés, avons été forcés de prévenir nos clients. Dorénavant, à partir de cette date nous vendrons notre charbon invariablement au COMPTANT, au moment de la demande ou de la livraison.
Il ne sera fait aucune exception à cette règle.
W. G. WILMOT & CO.
FENDIG & CO.
BEALES & LANE.
W. G. COYLE & CO.
SPENCER FIELD, Jr, & CO.
F. & R. DE VERGES.
H. & C. TYLER.
B. D. WOOD & BRO.
R. D. MACLIN.
MAUBRAC & SILT.
26 juil—1m

Machines à coudre (perfectionnées)
A L'USAGE DES FAMILLES,
DE GROVER & BAKER.
Grand Dépôt du Sud, 107 rue du Canal, entre Passage de la Bourse.
Les machines sont vendues à des conditions très faciles.
5 juin—1m

Cinquante mille piastres
CHERCHENT [illegible] METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANK, au No. [illegible] [illegible] MEUBLES, PERLES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE—à un intérêt de [illegible] pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de cinq piastres et davantage; elle émet des certificats de dépôt, pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.
4 juil—1m T. D. VAN HORN, Caissier.

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS
Nos 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD,
RUE VIEILLE-LEVÉE

NORMAN & REISS

Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

[illegible: list of candies and confectionery]

RUE VIEILLE-LEVÉE:
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits
FRAISES
FRAMBOISES
MURE,
GROSEILLE,
LIMON,
ORANGE,
ANANA,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CRÈME,
BANANE,
VANILLE,
[illegible]
SALSEPAREILLE,
NATURE,
MEAD,
VINAIGRE.

A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée
[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 9 AOUT—CLASSE No 189.
[illegible: drawn lottery numbers]
[illegible] ce 9 août 1873.

[illegible]

Sun Mutual Insurance Company,
61 CAMP STREET.

Capital payé	$500,000
Actif, à sa valeur au comptant	$[illegible]

Dividendes sur Actions, DIX POUR CENT.
Dividendes sur les primes participantes de l'an née 1872, payés comptant, TRENTE POUR CENT.
Cette ancienne et bonne compagnie émet des polices sur les RISQUES D'INCENDIE, de MER et de RIVIERES sur tous les plus Elle règle promptement toutes les pertes au consultation des primes. [illegible]

DIRECTEURS:

John G. Gaines,	D. M. Bayly,
E. J. Hart,	James Byrnes,
Henry Renshaw,	J. L. Harris,
Hugh Wilson,	Lionel C. Levy,
E. Storer,	W. B. Schmidt,
J. H. Marks,	J. Aleno,
Charles Macready,	W. B. Whetlock,
W. B. Seymour,	J. A. Joseph,
Richard Flower,	B. T. Tartan,
J. Weir,	Saml. Mathes,
W. W. Taylor,	George Jonas,
J. C. Morris,	John L. Haas.

J. MERR. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, Secrétaire.
1 août—3m

London and Lancashire Fire Insurance Company.
CAPITAL, $[illegible] EN OR.
Cette Compagnie émet des polices payables en or [illegible]
Elle assure toute espèce de marchandises, meubles et bâtisses aux taux courants de cette localité.
Elle paie les pertes sans en référer à la compagnie mère.
Elle accorde la réduction (rebate) habituelle sur les primes.
Directeurs à la Nouvelle-Orléans.
J. F. SHRODER, S. HAYWARD,
E. R. MUNGROVE,
Agent général.
M. J. DITTMANN, Secrétaire.
BUREAUX: No [illegible] de la rue Carondelet, coin Gravier. 1er août—1m

Tradesman's Fire Insurance Co.
NOUVELLE-ORLÉANS,
Bureaux, No. 10 de la rue Carondelet.
Exclusivement contre les incendies.
Capital $[illegible]
JOHN I. RAINEY, Président.
CHAS. E. SEXTON, Secrétaire.
—Comité de finance—
Jno. D. Scott, [illegible] T. Barton, G. A. Fauce.
—Directeurs—
T. L. Barton, R. H. [illegible], B. J. Mason,
Jno D. Scott, Ch. H. Hanson, J. Kahn,
W. Norcom, Jule L. Moise, G. A. Fauce,
Jon Meyer.
Les livres de souscription sont ouverts aux bureaux. 12 juil—1 an

Propriétés à vendre et à louer.

A vendre ou à louer,
—POUR CAUSE DE DÉPART—
GROCERIES [illegible] A des conditions avantageuses, une Grocerie bien achalandée, située à la Baie St-Louis, en face du dépôt du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Mobile; ainsi qu'une jolie et agréable résidence nouvellement bâtie. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 6 août—1m

A LOUER,
LA MAISON No [illegible], rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. Possession immédiate. S'adresser rue de l'Esplanade, No [illegible], ou au bureau de l'Abeille.
8 août—[illegible]

A Louer.
Un magnifique JARDIN et une MAISON RECHAUFFÉE, dans un bon quartier [illegible] Pour les conditions, s'adresser à [illegible]
[illegible] Au coin des rues Chartres et [illegible]

A Vendre.
Une très [illegible] située dans le 2e District, au coin des rues Chartres et Aline, à [illegible] l'Avenue de la Louisiane. Les améliorations se composent d'une maison [illegible] chambres à coucher, cuisine et salle à manger, etc. [illegible] Le terrain mesure [illegible] Le prix est raisonnable. S'adresser sur les lieux. [illegible]

A vendre pour cause de départ.
CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE connus sous le nom de "Villa de Strasbourg", au No [illegible] de la rue St-Philippe. [illegible] S'adresser à [illegible]
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

A Vendre ou Echanger
POUR une propriété en ville, 1160 acres de terre sur la rivière [illegible], à [illegible] milles de la ville de [illegible], Texas. [illegible]
[illegible] au No [illegible] de la rue [illegible]